



ÉCODEF

167
NOVEMBRE 2020

• LE BULLETIN DE L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DE LA DÉFENSE (SGA/DAF/OED) •

CONJONCTURE

AU TROISIÈME TRIMESTRE 2020, L'INDICE DE TRAITEMENT BRUT DES GENDARMES EST STABLE

L'indice de traitement brut-grille indiciaire des gendarmes est stable au troisième trimestre 2020.

STABILITÉ DE L'INDICE AU TROISIÈME TRIMESTRE 2020

Par rapport au deuxième trimestre 2020, l'ITB-GI-G ne varie pas (**Figures 1 et 2**). En effet, aucune mesure générale ou catégorielle n'est intervenue durant les mois de juillet, août et septembre 2020.

Charles PEROUMAL
Chargé d'études statistiques
à L'Observatoire Économique de la Défense

Figure 1 : Évolution trimestrielle de l'ITB-GI-G

% d'évolution d'un trimestre sur l'autre

Indices	2019				2020		
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
Ensemble	1,13	0,00	0,00	0,00	1,47	0,00	0,00
Officiers	0,83	0,00	0,00	0,00	1,75	0,00	0,00
Sous-officiers	1,16	0,00	0,00	0,00	1,45	0,00	0,00
Pouvoir d'achat*	0,50	-0,10	0,40	0,40	-1,40	-4,60	-
Valeur du point d'indice Fonction publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Indice des prix à la consommation (hors tabac)	-0,27	0,94	0,20	-0,02	-0,19	0,03	0,25
Indice des prix à la consommation (yc tabac)	-0,20	1,02	0,19	0,07	-0,10	0,13	0,25

* Pouvoir d'achat du Revenu Disponible Brut ajusté par unité de consommation.

Champs :

IPC : ensemble des ménages, France,

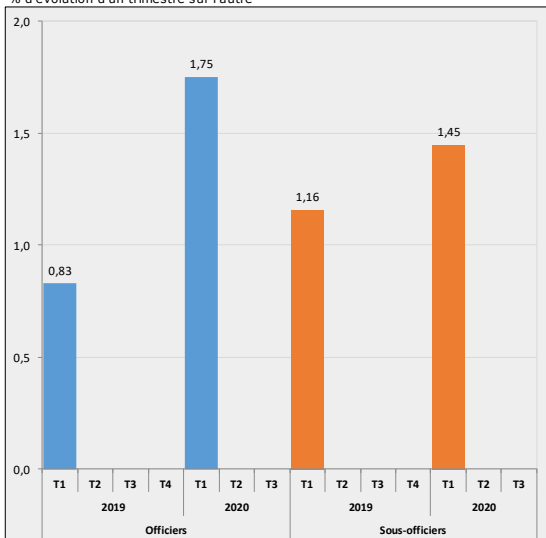
ITB-GI-G : Militaires de la gendarmerie nationale, hors élèves et volontaires.

Sources : DGGN, Insee, Sdssi (Dgafr), Traitements OED.



Figure 2 : Évolution trimestrielle de l'ITB-GI-G par corps

% d'évolution d'un trimestre sur l'autre



Champs :

IPC : ensemble des ménages, France,

ITB-GI-G : Militaires de la gendarmerie nationale, hors élèves et volontaires.

Sources : DGGN, Traitements OED.

L'Observatoire Économique de la Défense diffuse EcoDef par messagerie électronique (format pdf).

Si vous êtes intéressé(e) par cette formule, veuillez adresser un courriel à :

daf.oed.fct@intradef.gouv.fr

Découvrez toutes les publications du secrétariat général pour l'administration sur :

Internet : www.defense.gouv.fr/sga

Intranet : www.sga.defense.gouv.fr

Sur la même période, les indices des prix à la consommation y compris tabac et hors tabac progressent de +0,25 %.

L'indice des prix de l'énergie remonte au troisième trimestre (1,46 %) après deux trimestres de baisse. Les prix des carburants et lubrifiants pour véhicules de tourisme remontent de +3,10 %, après une chute de -13,23 % au deuxième trimestre.

Les prix de l'alimentation (et plus particulièrement ceux des produits alimentaires) diminuent de 1,28 % (1,72 % respectivement). Ces baisses suivent deux trimestres de hausse. L'indice du transport de passagers par train repart à la baisse avec -2,59 %, après être remonté au deuxième trimestre. Les services de téléphonie mobile progressent de 2,33 %, après une baisse au trimestre précédent (-1,86 %) (Figures 3 et 4).

AUGMENTATION DE L'ITB-GI-G EN GLISSEMENT ANNUEL

Au troisième trimestre 2020, l'indice de traitement brut grille indiciaire des militaires de la gendarmerie augmente de 1,47 % par rapport au même trimestre de l'année précédente (Figures 5 et 6), en raison de la poursuite de la mise en application de l'accord relatif au « *Parcours professionnels, carrières et rémunérations* (PPCR) » en janvier 2020.

Cette augmentation atteint +1,75 % pour les officiers et +1,45 % pour les sous-officiers. Sur la même période, l'indice des prix hors tabac est quasi-stable avec une progression de +0,07 %, et celui y compris tabac de +0,35 %.

Figure 5 : Évolutions en glissement annuel

% d'évolution entre le trimestre de l'année n et le trimestre de l'année n-1

Indices	2019				2020		
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
Ensemble	1,13	1,13	1,13	1,13	1,47	1,47	1,47
Officiers	0,83	0,83	0,83	0,83	1,75	1,75	1,75
Sous-officiers	1,16	1,16	1,16	1,16	1,45	1,45	1,45
Valeur du point d'indice Fonction publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Indice des prix à la consommation (hors tabac)	1,01	0,98	0,86	0,85	0,94	0,02	0,07
Indice des prix à la consommation (yc tabac)	1,22	1,12	1,00	1,09	1,19	0,30	0,35

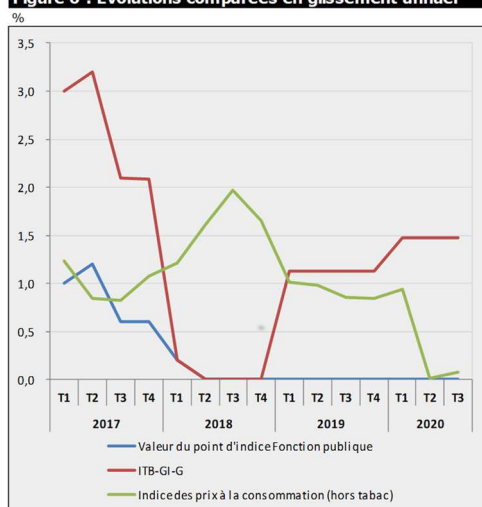
Champs :

IPC : ensemble des ménages, France.

ITB-GI-G : Militaires de la gendarmerie nationale, hors élèves et volontaires.

Sources : DGGN, Insee, Sdessi (Dgafp), Traitements OED.

Figure 6 : Évolutions comparées en glissement annuel



Champs :

IPC : ensemble des ménages, France.

ITB-GI-G : Militaires de la gendarmerie nationale, hors élèves et volontaires.

Sources : DGGN, Insee, Sdessi (Dgafp), Traitements OED.

Figure 3 : Évolution trimestrielle des indices de prix à la consommation

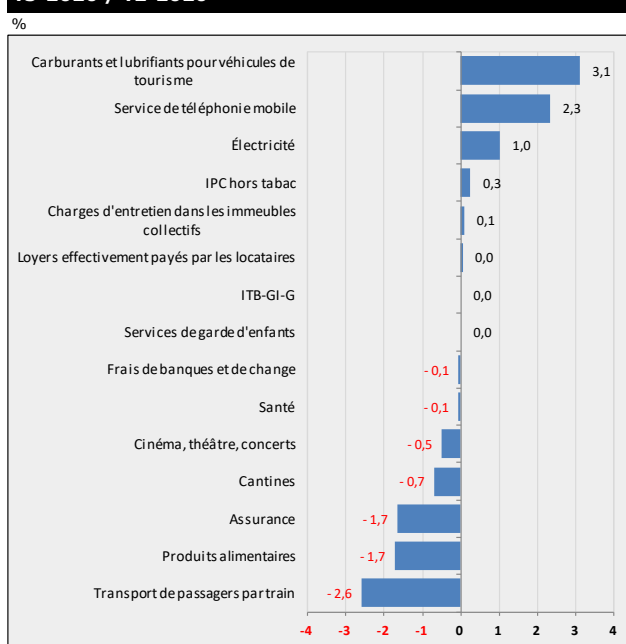
% d'évolution d'un trimestre sur l'autre

Indices	2019				2020		
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
IPC (y compris tabac)	-0,20	1,02	0,19	0,07	-0,10	0,13	0,25
IPC (hors tabac)	-0,27	0,94	0,20	-0,02	-0,19	0,03	0,25
Alimentation	0,87	0,48	0,97	-0,35	0,80	1,82	-1,28
Produits manufacturés	-1,75	1,45	-1,68	1,57	-1,45	0,86	-0,48
Énergie	-1,85	2,19	-0,87	0,68	-1,48	-8,08	1,46
Services	0,41	0,63	1,09	-0,82	0,36	0,32	0,95
Produits alimentaires	0,88	0,43	1,18	-0,45	0,90	2,35	-1,72
Loyers effectivement payés par les locataires	0,46	0,33	0,14	0,14	0,11	-0,04	0,04
Charges d'entretien dans les immeubles collectifs	1,59	0,01	0,10	0,01	1,46	0,00	0,08
Électricité	0,09	1,98	4,70	0,39	1,58	0,76	1,02
Santé	-0,41	-0,37	-0,23	0,10	-0,30	-0,17	-0,06
Carburants et lubrifiants pour véhicules de tourisme	-2,96	3,86	-2,67	1,18	-3,11	-13,23	3,10
Transport de passagers par train	-0,05	-0,68	0,15	0,09	-5,84	2,49	-2,59
Service de téléphonie mobile	-0,01	0,82	-0,12	1,06	0,01	-1,86	2,33
Cinéma, théâtre, concerts	0,21	-0,53	3,17	1,74	0,13	0,06	-0,49
Cantines	0,22	0,01	-0,03	-0,33	0,30	0,08	-0,69
Services de garde d'enfants	0,73	0,01	0,90	1,40	3,19	0,11	0,00
Assurance	1,55	0,06	0,36	-0,65	2,06	-0,25	-1,65
Frais de banques et de change	0,03	-0,01	0,06	0,01	0,90	0,11	-0,06

Champ : IPC, ensemble des ménages, France.

Sources : Insee, Traitements OED.

Figure 4 : Évolutions des indices de prix à la consommation, T3-2020 / T2-2020



Champs :

IPC : ensemble des ménages, France.

ITB-GI-G : Militaires de la gendarmerie nationale, hors élèves et volontaires.

Sources : DGGN, Insee, Traitements OED.

MÉTHODOLOGIE

L'indice de traitement brut - grille indiciaire des gendarmes (ITB-GI-G) est calculé par l'Observatoire Économique de la Défense du ministère des Armées. C'est un indice de salaire à structure de qualifications constante ; il vise à apprécier les évolutions du traitement brut moyen du trimestre des gendarmes. La structure des emplois utilisée pour le calcul est actualisée chaque année. L'ITB-GI-G ne prend pas en compte les évolutions des autres éléments de rémunération, notamment les primes et les cotisations.

Le traitement brut d'un agent est le produit de son indice par la valeur du point de la fonction publique. Depuis le 1er février 2017, la valeur annuelle du point de la fonction publique (VPFP) est de 56,2323 euros. Un gendarme dont l'indice nouveau majoré s'élève à N aura un traitement brut mensuel égal à : $VPFP \times (N/12)$.

L'ITB-GI-G évolue notamment sous trois effets : la valeur du point de la Fonction publique, l'indice minimum et les mesures catégorielles qui modifient la grille indiciaire. Ces mesures, basées sur le suivi exhaustif par la DGGN des textes statutaires, sont prises en compte de la manière suivante : pour chaque mesure catégorielle touchant un corps donné, une table de correspondance indiciaire (avant/après) est construite. Les effectifs concernés sont répartis par corps/grade/échelle/échelon de façon à ce qu'ils conservent un indice au moins égal au précédent.

L'indice est un indice moyen du trimestre. Les évolutions des indicateurs conjoncturels sont présentées ici en évolution trimestrielle, c'est-à-dire en rapportant la moyenne des trois mois d'un trimestre à celle du trimestre précédent ou en glissement annuel, autrement dit en comparant un trimestre avec le même trimestre de l'année précédente.

Méthode de calcul

La formule de calcul de l'évolution trimestrielle de l'ITB-GI-G est la suivante :

$$EvoITBGI - G = \prod (1 + x_i)^{f_i} - 1$$

avec :

i correspond à un triplet grade-échelle-échelon.

x_i correspond à l'évolution du traitement brut pour ce triplet

f_i correspond à la part d'individus dans ce triplet. Les effectifs considérés sont ceux du 31 décembre de l'année précédente, soit pour 2020, les effectifs au 31 décembre 2019.

Champ

L'ITB-GI-G concerne uniquement les militaires de la gendarmerie. Ne sont pas pris en compte dans cet indice les élèves gendarmes et les volontaires.

L'indice calculé pour les militaires de la gendarmerie par l'OED est comparable à celui calculé par Sous-direction des études, des statistiques et des systèmes d'information (Sdessi) du Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques, pour les civils de la Fonction Publique d'État.

Pour en savoir plus sur la méthodologie de calcul de l'ITB-GI-M :

<https://www.defense.gouv.fr/sga/le-sga-en-action/economie-et-statistiques/qualite-statistique/operations-stats>

GRILLES INDICIAIRES UTILISÉES

Les grilles des militaires de la gendarmerie considérées dans cet ITB-GI concernent 26 grades, subdivisés en échelles et échelons pour déterminer les indices. Les grades, échelles ou échelons pour lesquels des modifications de grille (suppressions, fusions, créations, reclassements, etc. sont intervenues durant le trimestre sont signalés en gris foncé dans le tableau (**Figure 7**).

Aucun changement n'est intervenu au troisième trimestre 2020.

Figure 7 : Grades impactés par des changements de grilles au cours du 3^{ème} trimestre 2020

Corps / Grades	Échelle	Échelons Avant	Échelons Après
Officiers			
Général de division		1	1
Général de brigade		1	1
Officiers de gendarmerie			
Colonel		1 à 4 + 1 ES	1 à 4 + 1 ES
Lieutenant-colonel		1 à 5 + 2 EE	1 à 5 + 2 EE
Chef d'escadron classe fonctionnelle		1 à 4	1 à 4
Chef d'escadron classe normale		1 à 4 + 2 EE	1 à 4 + 2 EE
Capitaine		1 à 5 + 1 EE	1 à 5 + 1 EE
Lieutenant		1 à 4	1 à 4
Sous-lieutenant		1	1
Officiers du corps technique			
Colonel		1 à 4 + 1 ES	1 à 4 + 1 ES
Lieutenant-colonel		1 à 5 + 2 EE	1 à 5 + 2 EE
Commandant classe fonctionnelle		1 à 4	1 à 4
Commandant classe normale		1 à 4 + 2 EE	1 à 4 + 2 EE
Capitaine		1 à 5 + EE	1 à 5 + EE
Lieutenant		1 à 4	1 à 4
Sous-lieutenant		1	1
Sous-officiers			
Sous-officiers de gendarmerie			
Major		1 à 6 + 1 EE	1 à 6 + 1 EE
Adjudant-chef		1 à 9	1 à 9
Adjudant		1 à 9	1 à 9
Maréchal des logis-chef		1 à 7	1 à 7
Gendarme		1 à 12	1 à 12
Sous-officiers du corps technique			
Major	04	1 à 6 + 1 EE	1 à 6 + 1 EE
Adjudant-chef	04	1 à 9	1 à 9
Adjudant	04	1 à 9	1 à 9
	03	1 à 3	1 à 3
Maréchal des logis-chef	04	1 à 7	1 à 7
	03	1 à 5	1 à 5
Maréchal des logis	04	1 à 7	1 à 7
	03	1 à 7	1 à 7
	02	1 à 2	1 à 2

ES : Echelon spécial.

EE : Echelon exceptionnel.

Source : Grilles indiciaires (DGGN), traitements OED.

BIBLIOGRAPHIE

- DGAFP – Département des études et des statistiques, Indice de traitement brut - grille indiciaire (ITB-GI) 3^{ème} trimestre 2020, Stats Rapides, décembre 2020, à paraître.
- PEROUMAL C., « Au deuxième trimestre 2020, l'indice de traitement brut des gendarmes est stable », EcoDef Conjoncture, n° 162, OED, septembre 2020.

Prochaine publication : mars 2021

Observatoire Économique de la Défense (SGA/DAF/OED)

Balard parcelle Ouest
60 Boulevard du Général Martial Valin • CS 21623 • 75 509 Paris CEDEX 15
Directeur de la publication : Christophe MAURIET
Rédacteur en chef : Christian CALZADA
Maquettage et réalisation : OED
Courriel : daf.oed.fct@intradef.gouv.fr

ISSN 2431-6148 : Ecodef (En ligne)

www.defense.gouv.fr/sga